Commune de

Corminbœuf

Cité de l'énergie

european energy award

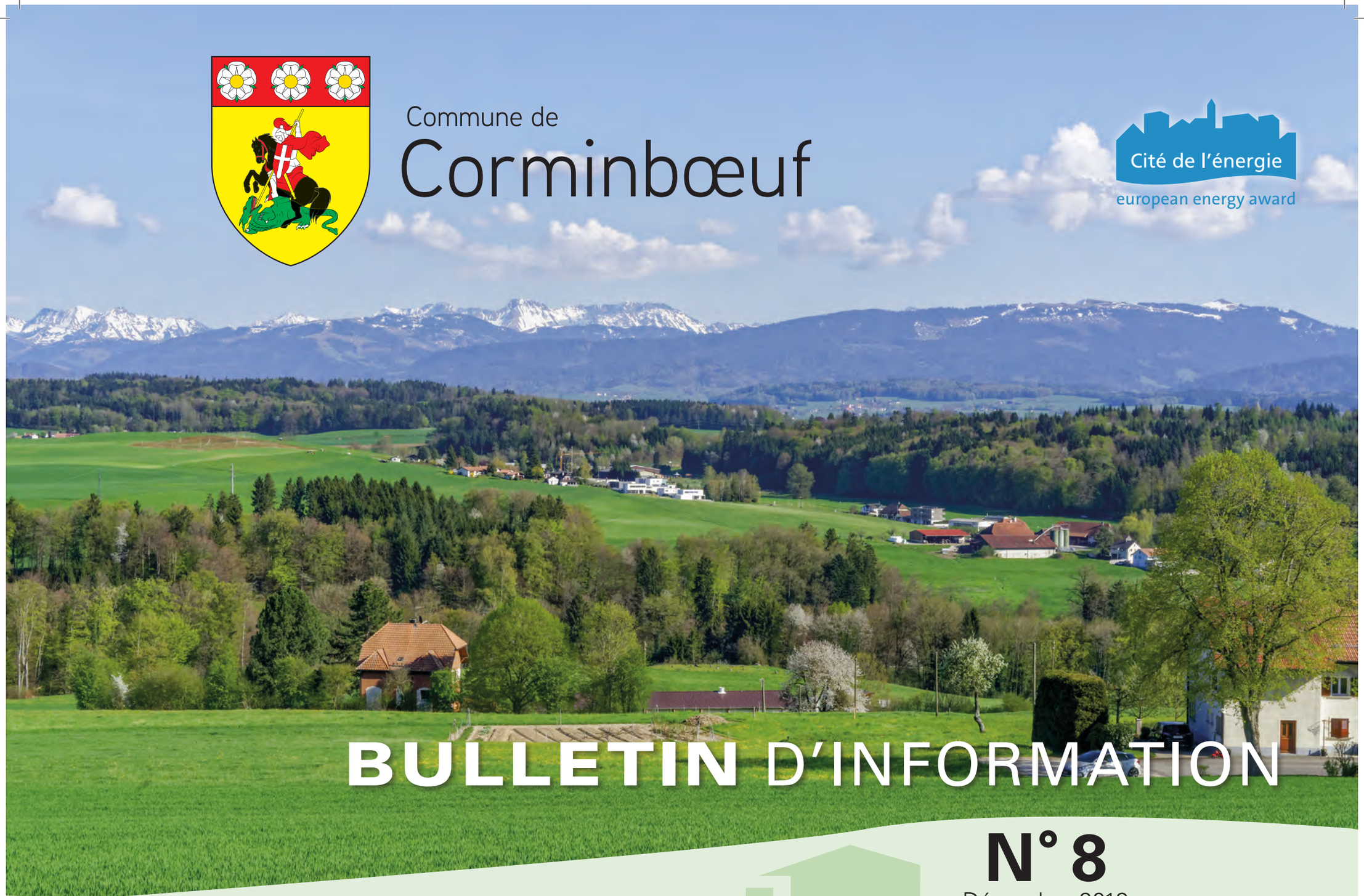

BULLETIN D'INFORMATION

N° 8

Décembre 2019

NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL
2019-2021

De gauche à droite :
Chantal Angéloz, André Bruderer, Pascale Michel, Christian Vorlet, Anne-Elisabeth Nobs (Syndique), Amélie Collaud, Isabelle Bussey, Dario Viel, Alain Lunghi (Vice-syndic)

Le mot de la Syndique

Une semaine après la tempête éponyme qui a balayé l'Europe, Amélie Collaud a apporté, par son élection, un vent de fraicheur et de renouveau au Conseil communal. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans ce poste exigeant mais passionnant et nous réjouissons de collaborer avec elle. Son arrivée entraîne quelques changements au sein du Conseil puisqu'elle reprendra le dicastère de l'enseignement des mains d'Isabelle Bussey qui a souhaité reprendre celui de la culture, des cultes et des loisirs. Nos remerciements sincères vont à Dominique Rhême pour son engagement de longue durée au service de la collectivité. Un an après sa retraite professionnelle, il a décidé de prendre également sa retraite politique. Nos vœux l'accompagnent dans cette nouvelle étape de vie.

« Meilleurs voeux pour 2020 »

L'année 2019 a vu l'achèvement de plusieurs projets, la construction et la mise en exploitation du nouvel accueil extrascolaire, dans le respect des délais et du budget, la mise en séparatif et la réfection de la route de Givisiez ainsi que le terrain de football synthétique. Les travaux d'aménagement des terrains de pétanque ont également commencé et devraient se terminer sous peu.

L'harmonisation des plans d'aménagement des deux anciennes communes a pu être mise à l'enquête du 25 octobre au 24 novembre, après sa présentation publique le 4 octobre. Dans le cadre du renouvellement du label « cité de l'énergie », le Conseil communal a souhaité étendre sa réflexion et a sollicité la collaboration de la population au cours d'un atelier participatif. Les idées émises seront étudiées et mises en œuvre, vous en trouverez un résumé dans ce bulletin. Enfin, le Conseil communal a pu concrétiser sa volonté de participer à la formation de nos jeunes par l'engagement d'un apprenti agent d'exploitation.

D'autres projets vont voir le jour au cours de l'année 2020, nous vous en présentons deux dans ce bulletin, pour lesquels nous sollicitons un crédit d'investissement. De nombreuses études ont été menées pour permettre enfin la réalisation de la partie ouest de la TransAgglo, cette voie de mobilité douce à faible déclivité qui reliera Avry à Guin.

A l'heure où s'achève cette année riche en événements et en réalisations, le Conseil communal vous remercie pour la confiance accordée et vous transmets ses vœux pour la nouvelle année.

SOMMAIRE

3	Éditorial
5	Convocation
6-18	Budget de fonctionnement 2020
19-20	Budget des investissements 2020
21-23	Nouveau projet de construction de vestiaires et sanitaires
24-26	Aménagement de la TransAgglo
27-29	Annonces communales
30-35	Annonces
36-39	Atelier histoire

CONVOCATION
à l'Assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et citoyens actifs
de la commune de CORMINBŒUF
sont convoqués en Assemblée
communale ordinaire, le

Mardi 17 décembre 2019,
à 19 h 30
à la Halle polyvalente,
à Corminbœuf

ORDRE DU JOUR :

1. **Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire de Corminbœuf du mardi 21 mai 2019.** Ce procès-verbal ne sera pas lu ; il est à disposition à l'administration communale dix jours avant l'Assemblée. Il est publié sur le site www.corminboeuf.ch.

2. **Budgets 2020**
   - **2.1** Budget de fonctionnement
   - **2.2** Budget des investissements

3. **Investissements**
   - **3.1** Nouveau projet de construction de vestiaires et sanitaires dans la zone sportive et vote du crédit y relatif
   - **3.2** Aménagement de la TransAgglo – secteur Avry - Gare de Villars-sur-Glâne. Mesure 3M.06.02 du Plan d'agglomération 3e génération (PA3) Transagglo et vote du crédit y relatif

4. **Election d'un membre au Conseil de l'Agglomération**

5. **Election d'un membre de la commission financière**

6. **Fusion du Grand-Fribourg : information**

7. **Divers**

LE CONSEIL COMMUNAL

2. Budgets 2020

2.1 Budget de fonctionnement 2020

Les charges du budget de fonctionnement pour l'année 2020 s'élèvent à 13 892 013 francs et sont en augmentation d'environ 980 000 francs, soit 7.57 %, comparativement à l'année dernière. Les produits, quant à eux, se montent à 13 788 548 francs et enregistrent une augmentation plus faible d'environ 870 000 francs, soit 6.74 %. Les principales raisons de la hausse des charges du ménage communal se trouvent dans le dicastère des affaires sociales, à la suite de la mise en service du nouveau bâtiment de l'Accueil extra-scolaire. Les charges liées sont en augmentation constante, proportionnelles à l'augmentation de la population légale, qui est passée à 2 696 habitants au 31.12.2018.

Il faut également mentionner les charges découlant des investissements terminés, soit des travaux de mise en séparatif de plusieurs quartiers et enfin différents travaux de réfection du réseau routier. Sur le plan de la fiscalité, le budget a été établi avec un principe de prudence, en tenant notamment compte des effets liés à la réforme fiscale des entreprises.

Afin d'absorber ces charges supplémentaires, le Conseil a passé en revue le budget 2020 avec un souci d'économie. En finalité, le budget 2020 présente un déficit de 103 465 francs soit 0,75 % du total des produits, soit un taux largement inférieur au taux de 5 % admis.

Les documents détaillés du budget sont à disposition sur le site internet de la commune ou sur demande au secrétariat communal.

Analyse du budget de fonctionnement 2020

Le tableau ci-après représente une vue d'ensemble des charges et des produits, en comparaison avec le budget 2019 et les comptes 2018.
Les écarts significatifs vous seront expliqués dans l'analyse par dicastère.

Dicastère	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	1 031 500	73 600	1 049 400	32 500	1 039 439	73 763
Ordre public	321 365	3 000	312 865	3 000	264 729	27 197
Enseignement	3 936 931	165 000	3 689 783	34 000	3 588 058	20 814
Culte, culture et loisirs	537 212	28 500	509 570	23 500	557 185	28 324
Santé	1 031 200	7 000	975 100	6 000	915 801	5 685
Affaires sociales	2 332 400	370 000	1 886 800	163 000	1 670 466	168 838
Transports/communications	1 378 999	61 000	1 380 215	63 000	1 307 383	78 150
Aménagement/environnement	1 540 193	1 144 073	1 495 250	1 060 730	1 226 823	888 965
Economie	114 813	57 000	106 650	16 500	89 262	65 248
Finances et impôts	1 667 400	11 879 375	1 508 297	11 516 043	4 641 058	14 000 711
TOTAUX	**13 892 013**	**13 788 548**	**12 913 930**	**12 918 273**	**15 300 204**	**15 357 695**
Résultat	**- 103 465**		**+ 4 343**		**+ 57 491**	

Analyse par dicastère

0. Administration

Le chapitre de l'Administration enregistre une diminution des charges nettes de 59 000 francs. Les produits sont en augmentation de 41 000 francs, principalement par des prélèvements sur réserves.

À la suite de la fusion des communes de Corminbœuf et Chésopelloz, les archives ont été centralisées et traitées. Les archives historiques sont en mauvais état. Dans un souci de conservation optimale, un montant de 30 000 francs doit être pris en compte.

La mise en œuvre de la nouvelle loi sur les finances communales (MCH2) va engendrer des coûts supplémentaires pour un montant de 15 000 francs en prestations informatiques et mesures d'accompagnement.

Le site internet de la commune recevra une cure de rajeunissement bienvenue.

Les frais relatifs à l'archivage et au lifting du site internet font l'objet d'un prélèvement sur réserves.

Administration					
Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 031 500	73 600	1 049 400	32 500	1 039 439	73 763

Évolution des charges nettes		
Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
957 900	1 016 900	965 676
Écarts en francs	-59 000	7 776
Écarts en %	-6.2 %	0.8 %

1. Ordre public

Les charges nettes de ce dicastère augmentent de 8 500 francs. Les produits sont stables.

Les frais d'acquisition de matériel et de marchandises pour le corps des sapeurs-pompiers ont été abaissés de 10 000 francs.

Les charges liées à la police intercommunale présentent une hausse de 14 000 francs, celles de la protection de la population une hausse de 6 000 francs.

Ordre public					
Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
321 365	3 000	312 865	3 000	264 729	27 197

Évolution des charges nettes		
Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
318 365	309 865	237 531
Écarts en francs	8 500	80 834
Écarts en %	2.7 %	25.4 %

2. Enseignement

Les charges liées sont en augmentation, tant au niveau du cycle primaire de 93 000 francs que du cycle secondaire de 64 000 francs.

Une classe a été maintenue à la rentrée 2019-2020. Il convient de tenir compte d'un coût estimatif de 100 000 francs, financé par une réserve existante. Le parc informatique devra être partiellement renouvelé avec une estimation des coûts de 20 000 francs. Le financement sera également assuré par un prélèvement sur une réserve.

Par souci de transparence, les salaires des enseignants de natation et d'expression corporelle font l'objet d'une comptabilisation séparée.

Enseignement					
Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3 936 931	165 000	3 689 783	34 000	3 588 058	20 814

Évolution des charges nettes		
Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
3 771 931	3 655 783	3 567 244
Écarts en francs	116 148	204 687
Écarts en %	3.1 %	5.4 %

3. Culte, culture et loisirs

Ce dicastère enregistre une hausse des charges nettes de 22 642 francs.

Dans le chapitre de la culture, on enregistre une augmentation des charges liées de 5 000 francs, relatives à la participation aux frais du Conservatoire.

Pour le chapitre des sports, les amortissements et les intérêts ont été ajoutés suite à la mise en service du nouveau terrain synthétique, pour un montant de 17 000 francs.

Culte, culture et loisirs					
Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
537 212	28 500	509 570	23 500	557 185	28 325

Évolution des charges nettes		
Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
508 712	486 070	528 861
Écarts en francs	22 642	-20 149
Écarts en %	4.5 %	-4.0 %

4. Santé

Composé essentiellement de charges liées, ce dicastère enregistre une hausse des coûts de 55 100 francs. Les soins ambulantoires augmentent de 34 000 francs et la participation aux frais des EMS augmente de 17 000 francs.

Santé					
Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 031 200	7 000	975 100	6 000	915 801	5 685

Évolution des charges nettes		
Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
1 024 200	969 100	910 116
Écarts en francs	55 100	114 084
Écarts en %	5.4 %	11.1 %

5. Affaires sociales

Le dicastère des affaires sociales présente une augmentation de ses charges nettes de 238 600 francs.

L'accueil extra-scolaire a pris possession de ses nouveaux locaux à la rentrée 2019. Plus de 130 enfants sont répartis sur les différentes plages horaires, avec plus de 1 200 repas servis mensuellement. Pour faire face à cette augmentation et au succès rencontré par ce bel outil, ainsi qu'à l'offre d'ouverture durant une partie des vacances scolaires, le personnel d'encadrement a été renforcé.

Il en résulte une augmentation significative des charges salariales de 133 000 francs. Les charges ainsi que les frais de repas sont en partie compensés par l'augmentation de la participation des parents. Les amortissements et les intérêts constituent une charge totale de 90 000 francs.

À la suite de l'arrivée de familles dont les enfants fréquentent les différentes crèches, le montant des subventions accordées est augmenté de 50 000 francs.

Les coûts liés aux institutions spécialisées pour personnes handicapées présentent une hausse de 52 700 francs. Les charges d'assistance augmentent de 43 400 francs.

Affaires sociales					
Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2 332 400	370 000	1 886 800	163 000	1 670 466	168 838

Évolution des charges nettes		
Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
1 962 400	1 723 800	1 501 629
Écarts en francs	238 600	460 771
Écarts en %	12.2 %	23.5 %

6. Transports et communications

Pour le dicastère des transports et communications, l'augmentation de certains postes a été compensée par des diminutions d'autres postes. Il en résulte des charges nettes stables.

Dans le chapitre des routes, on notera une baisse des coûts liés à l'acquisition de machines et véhicules d'un montant de 40 000 francs et des coûts d'entretien du bâtiment édilitaire, des véhicules et machines pour un montant total de 45 000 francs. La baisse des travaux d'entretien des routes est compensée par une hausse des frais de déneigement.

On retrouve dans ce chapitre des amortissements et intérêts supplémentaires, pour un montant de 59 000 francs, suite aux différentes réfections du réseau routier.

Dans le chapitre des transports, le Conseil a décidé de maintenir les tarifs pratiqués pour la vente des cartes CFF. Toutefois, un prélèvement sur réserve sera effectué pour couvrir l'éventuel déficit, soit un montant estimatif de 6 000 francs.

On dénombre également une hausse des charges liées au trafic régional pour un montant de 23 000 francs.

Transports et communications					
Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 378 999	61 000	1 380 215	63 000	1 307 383	78 150

Évolution des charges nettes		
Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
1 317 999	1 317 215	1 229 233
Écarts en francs	784	88 766
Écarts en %	0.1 %	6.7%

7. Aménagement et environnement

Dans le chapitre de l'eau potable, le budget 2020 a été établi sur la base du nouveau règlement approuvé par l'assemblée communale le 11 décembre 2018. Les charges de ce chapitre sont en légère hausse pour un montant de 6 000 francs, montant équilibré par la hausse des produits, avec une attribution à la réserve de 96 000 francs.

Dans le chapitre des eaux usées, les recettes ont été estimées sur la base de l'ancien règlement en vigueur. Nous avons abaissé les coûts d'entretien pour un montant de 30 000 francs. Les charges liées de participation à la STEP sont en hausse de 48 000 francs. Suite aux travaux de mise en séparatif de différents quartiers, les amortissements et intérêts augmentent d'environ 10 000 francs. Finalement, afin d'équilibrer ce chapitre, nous devons effectuer un prélèvement d'environ 174 000 francs sur la réserve, ce qui sera problématique à moyen terme.

Au chapitre des déchets, une hausse tenant compte de l'augmentation de la population a été budgétisée. Le taux de couverture est de 76 %.

On notera encore une augmentation des émoluments perçus pour les autorisations de construire d'un montant de 18 000 francs.

Aménagement et environnement					
Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 540 193	1 144 073	1 495 250	1 060 730	1 226 823	888 965

Évolution des charges nettes		
Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
396 120	434 520	337 858
Écarts en francs	-38 400	58 262
Écarts en %	-9.7 %	14.7 %

8. Économie

Les charges nettes du dicastère de l'Economie sont en diminution de 32 337 francs.

Dans le cadre de la promotion du label Cité de l'Energie, l'entier du montant alloué au budget sera compensé par un prélèvement de 40 000 francs sur la réserve faite dans ce but.

Économie					
Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
114 813	57 000	106 650	16 500	89 262	65 248

Évolution des charges nettes		
Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
57 813	90 150	24 014
Écarts en francs	-32 337	33 799
Écarts en %	-55.9 %	58.5 %

9. Finances et impôts

Pour le dicastère des finances, les produits nets augmentent sensiblement de 204 229 francs.

Les montants des impôts des personnes physiques sont basés sur la statistique fiscale établie par le Service cantonal des contributions. Cette statistique prend comme base la période 2017, majorée d'un taux de progression. Le Conseil communal a adapté les montants des recettes fiscales sur un principe de prudence, en tenant compte d'une estimation un peu trop élevée au budget 2019. Ainsi, il prévoit une légère hausse des recettes fiscales d'environ 100 000 francs (y.c. les impôts à la source).

La fiscalité des personnes morales doit tenir compte des effets de la nouvelle réforme fiscale, acceptée par le peuple fribourgeois au printemps. La réforme sera mise en œuvre dès le 1er janvier 2020. Nous ressentirons les effets de cette réforme par une baisse significative des revenus des entreprises dans un délai d'environ deux ans. A titre informatif, en 2020, nous encaisserons les impôts de la période fiscale 2018. Pour établir le budget 2020, nous avons tenu compte d'une baisse déjà amorcée au cours des dernières années, soit une diminution de 130 000 francs. Cette baisse est atténuée en partie par un montant compensatoire lié à la nouvelle réforme, soit environ 90 000 francs.

Le montant de la contribution immobilière a été ajusté aux nouvelles constructions dans les différents quartiers.

La péréquation financière pour 2020 est supérieure à celle de l'année 2019, avec une hausse de la charge nette de 18 541 francs.

L'évolution favorable des taux d'intérêts ainsi que le remboursement de divers emprunts à taux élevés permettent de réduire la charge d'intérêt de 25 000 francs.

Finalement et conformément aux investissements finalisés en 2019, les amortissements sont en augmentation de 162 000 francs.

Finances et impôts					
Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 667 400	11 879 375	1 508 297	11 516 043	4 641 058	14 000 711

Évolution des charges nettes		
Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
10 211 975	10'007 746	9 359 653
Écarts en francs	204 229	852 322
Écarts en %	2.0 %	8.3 %

2.2 Budget des investissements 2020

1. Investissements dont les objets ont déjà été votés lors des assemblées précédentes	Charges	Produits
Réfection des collecteurs rte Givisiez et Champ Vigne	500 000.00	
Crédit d'étude agrandissement vestiaires du foot	20 000.00	
Réfection du réseau routier	50 000.00	
Réaménagement Rte Givisiez Valtraloc	400 000.00	
Réfection des collecteurs rte de Givisiez 2e étape	200 000.00	
Projet de construction d'un bâtiment AES	250 000.00	
Assainissement décharge les Esserts	10 000.00	
Aménagement d'une place de pétanque	50 000.00	
Amélioration du réseau d'eau potable*	73 000.00	73 000.00
Concept zones 30km/h	100 000.00	
Traversée du village	100 000.00	
Aménagement de places de parc	150 000.00	
Crédit d'étude mise en séparatif Combarod	240 000.00	
Halle multisports - crédit d'étude de faisabilité *	100 000.00	100 000.00
Taxes de raccordement (eau potable)		20 000.00
Taxes de raccordement (eaux usées)		40 000.00
Assainissement décharge les Esserts - Subventions fédérales		24 355.00
Total des investissements déjà votés	**2 243 000.00**	**257 355.00**

2. Investissements dont les objets seront votés lors de l'assemblée du 17 décembre 2019		
Construction de vestiaires et sanitaires dans la zone sportive	690 000.00	
Préfinancement quote-part réalisation Trans-Agglo	2 250 000.00	
Total des investissements à voter	**2 940 000.00**	
Total des investissements bruts	**5 183 000.00**	**257 355.00**
Total des investissements nets		**4 925 645.00**

* = Financé par les réserves.

3. Investissements

3.1 Nouveau projet de construction de vestiaires et sanitaires dans la zone sportive et vote du crédit y relatif

Lors de l'Assemblée communale du 21 mai 2019, l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 320 000.– TTC a été voté et accepté par les citoyen-ne-s.
Le projet a été transmis pour approbation au Service Cantonal de l'Energie. Ce dernier a indiqué que les nouvelles constructions communales ont l'obligation de répondre aux exigences Minergie-P. Les containers préfabriqués ne sont pas conformes à ces exigences et ne sont autorisés que provisoirement, soit pour une durée limitée à 3 ans.

Afin de répondre aux besoins des sociétés sportives et de ne pas investir dans un projet provisoire, le Conseil communal a mandaté un bureau d'architecte pour étudier et deviser un projet durable. La construction devra répondre aux exigences du Service de l'Energie et permettra l'ajout d'un WC pour personne à mobilité réduite faisant défaut sur le site à ce jour. Cette proposition permet un investissement à long terme. Pour le financement de cette construction, le Conseil communal demande à l'Assemblée communale l'octroi d'un crédit de CHF 690 000.- TTC qui annule et remplace le crédit de CHF 320 000.– accepté le 21 mai 2019.

Cet investissement sera financé par un emprunt.
Les frais financiers se montent à 2 % pour les intérêts, auxquels il faut ajouter l'amortissement de 3 %.

COMMUNE DE CORMINBOEUF

Centre sportif de CORMINBOEUF
Bâtiment vestiaires
Plans de situation
échelle 1:200

Plan n°	PR_100_e+00
Echelle	1:200
Date / Auteur	17.07.19
Surface plan	A3

Index / Date	Descriptif	Auteur
A - 17.07.2017	Plan du projet	GAA

GAA
Girona Architectes+Associés SA
rue st-pierre canisius 1 | 1700 Fribourg
www.gaa-sa.ch | info@gaa-sa.ch | T.026 322 35 35

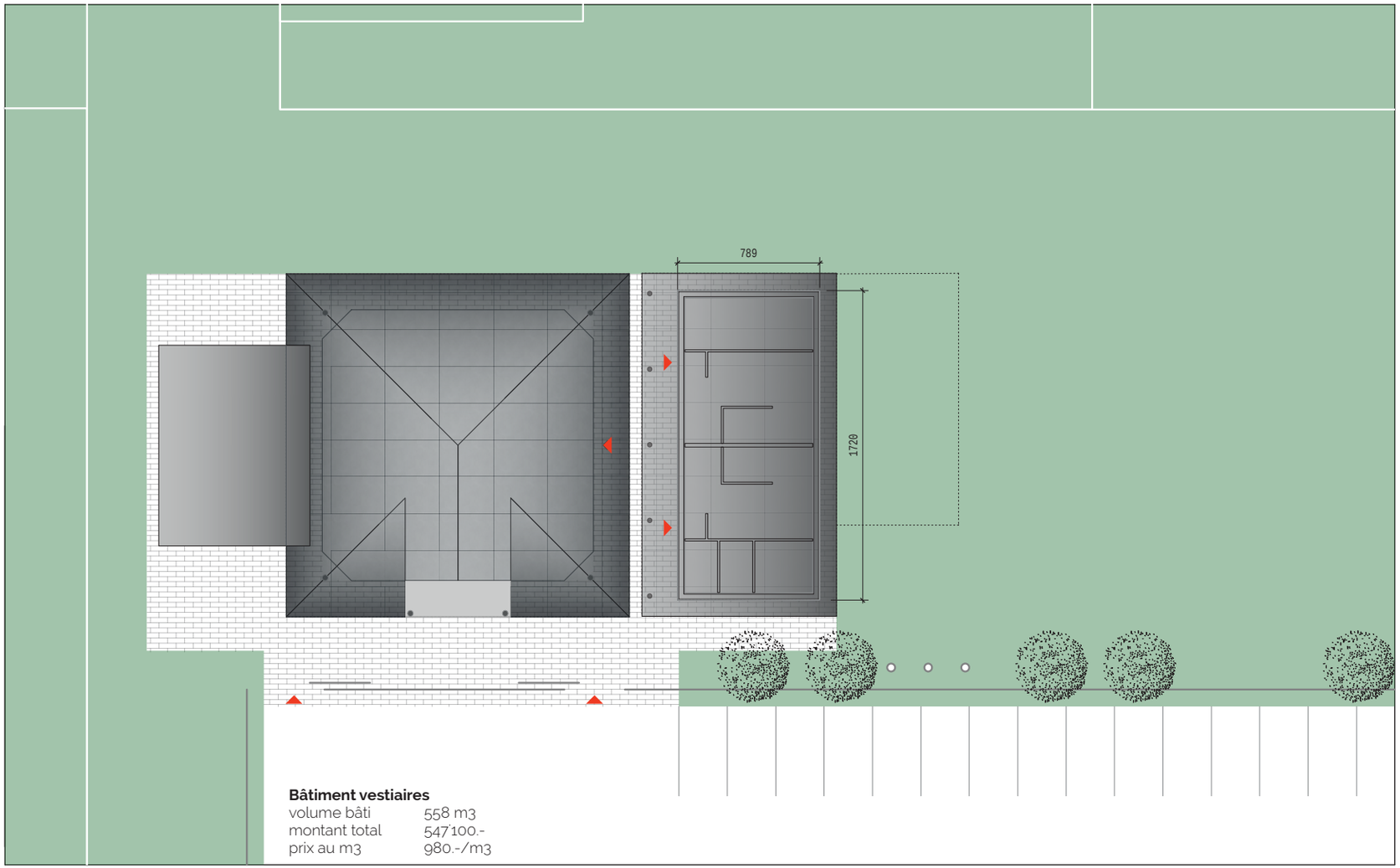

Bâtiment vestiaires

volume bâti	558 m3
montant total	547'100.-
prix au m3	980.-/m3

COMMUNE DE CORMINBOEUF

Centre sportif de CORMINBOEUF
Bâtiment vestiaires
Plans de la construction
échelle 1:100

Plan n°	PR_100_e+00
Echelle	1:100
Date / Auteur	17.07.19
Surface plan	A3

Index / Date	Descriptif	Auteur
A - 17.07.2019	Plan du projet	GAA

GAA
Girona Architectes+Associés SA
rue st-pierre canisius 1 | 1700 Fribourg
www.gaa-sa.ch | info@gaa-sa.ch | T.026 322 35 35

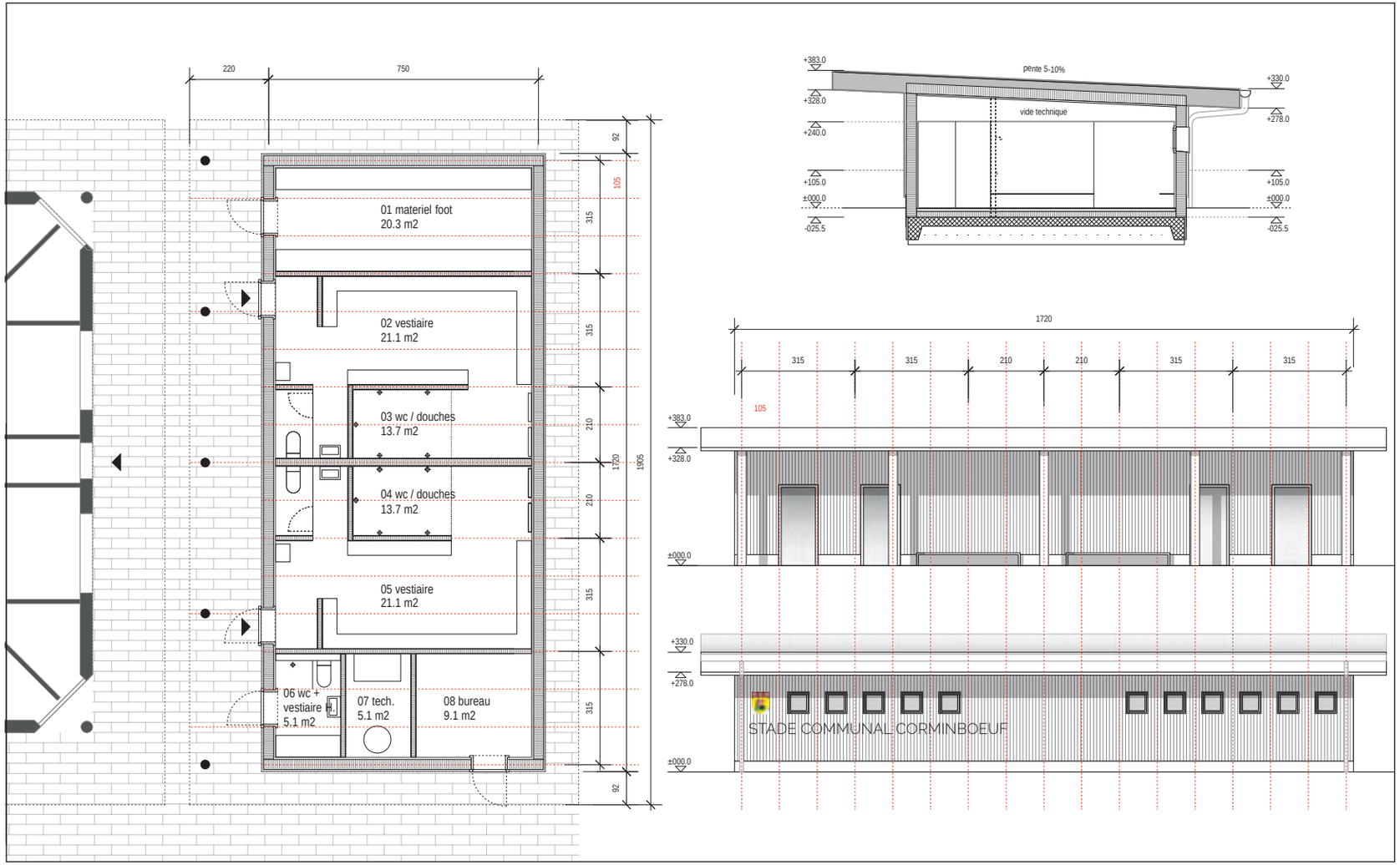

3.2 Aménagement de la TransAgglo – secteur Avry - Gare de Villars-sur-Glâne. Mesure 3M.06.02 du Plan d'agglomération 3e génération (PA3)

La TransAgglo est une voie de mobilité douce permettant de relier Avry à Düdingen en passant par Corminbœuf, Matran, Villars-sur-Glâne, Fribourg et Granges-Paccot. Cette mesure est importante pour l'Agglo qui la prendra entièrement en charge. Cependant, les communes-sites restent maîtres d'ouvrage et préfinancent les travaux. Dès la fin de l'investissement, l'Agglo le remboursera aux communes. Les communes d'Avry, Corminbœuf, Matran et Villars-sur-Glâne se sont associées pour préparer le tronçon allant d'Avry à la gare de Villars-sur-Glâne et proposent à leurs législatifs le crédit d'investissement (ou de préfinancement) correspondant.

1. Projet

La TransAgglo est un axe structurant de mobilité douce dont le principe a été développé dans le cadre du Plan d'agglomération de 2e génération (PA2) et qui a pour objectif de relier Avry à Düdingen. Elle traversera 7 communes sur une distance effective de 17 km. Elle doit améliorer le confort et la sécurité des usagers de mobilité douce dans leurs déplacements pendulaires et de loisirs.

La mesure 3M.06.02 du Plan d'agglomération de 3e génération (PA3) prévoit de finaliser un tracé le long des voies CFF entre Avry-Centre et Villars-sur-Glâne, d'adapter les gabarits des voies existantes et de réaliser les tracés manquant en tenant compte du contexte topographique ou de contraintes techniques.

L'agglomération soutient fortement la réalisation de cet axe de mobilité douce puisque depuis 2016 sa directive de financement des mesures prévoit un subventionnement de 100 % pour la TransAgglo.

Les communes d'Avry, Corminboeuf, Matran et Villars-sur-Glâne sont concernées par la mesure 3M.06.02. Dès 2015, ces 4 communes se sont réunies pour mandater une étude de faisabilité afin d'avoir suffisamment de précisions pour pouvoir l'inscrire en priorité A dans le PA3. Elles ont ensuite poursuivi le travail en octroyant un mandat d'ingénieur pour l'élaboration du projet.

Le début du tracé s'inscrit juste après la nouvelle halte d'Avry/Matran, au Sud des voies CFF, il se poursuit le long des voies CFF vers l'Est en s'adaptant au terrain naturel jusqu'à rejoindre la route existante qui dessert la gare de Matran. La route existante sera réaménagée avec le gabarit du profil type de la TransAgglo, puis le tracé traverse la ligne CFF au moyen d'un passage inférieur. Après ce passage inférieur, le tracé longe les voies de chemin de fer jusqu'au viaduc autoroutier où la TransAgglo profitera de ce même viaduc pour passer sous l'autoroute. Sur ce secteur de traversée sous le pont autoroutier il sera exécuté un mur de soutènement en vertu de la topographie du terrain. Le tracé continue en descente contre la limite de forêt pour ensuite traverser des champs sur la Commune de Villars-sur-Glâne tout en restant sur la même courbe de niveau. Le tronçon se termine par la liaison au passage inférieur existant de la ligne CFF du Croset, exploitant partiellement les routes existantes. Afin de garantir un bon confort aux usagers, la pente longitudinale ne dépassera pas 6 % sur toute la longueur du tronçon. Des aires de repos sont prévues le long du tronçon afin de garantir à l'usager une place de détente.

Les coûts d'études ont été financés par le budget de fonctionnement des quatre communes, à part égales soit ¼ pour chacune d'entre elles. Ces coûts d'études sont également couverts par le subventionnement de l'agglomération.

2. Développement futur non-compris dans le projet

La TransAgglo représente la colonne vertébrale pour la mobilité douce et permet de traverser toute l'Agglomération. Après cette réalisation, il est envisagé de réaliser des accès supplémentaires, qui pourraient être financés dans le prochain Plan d'agglomération (PA4)

3. Coût

Coût global du projet CHF 9 000 000.–

Crédit demandé pour Corminboeuf (¼ du montant global) CHF 2 250 000.–

Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2 % pendant 2 ans) CHF 45 000.–

Amortissement par un versement de subvention de l'Agglo en 2023 CHF 2 250 000.–

4. Proposition du Conseil

Le Conseil communal recommande à l'assemblée d'accepter le projet d'aménagement de la TransAgglo – secteur Avry - Gare de Villars-sur-Glâne et d'approuver le crédit d'investissement demandé de CHF 2 250 000.– financé par un emprunt bancaire.

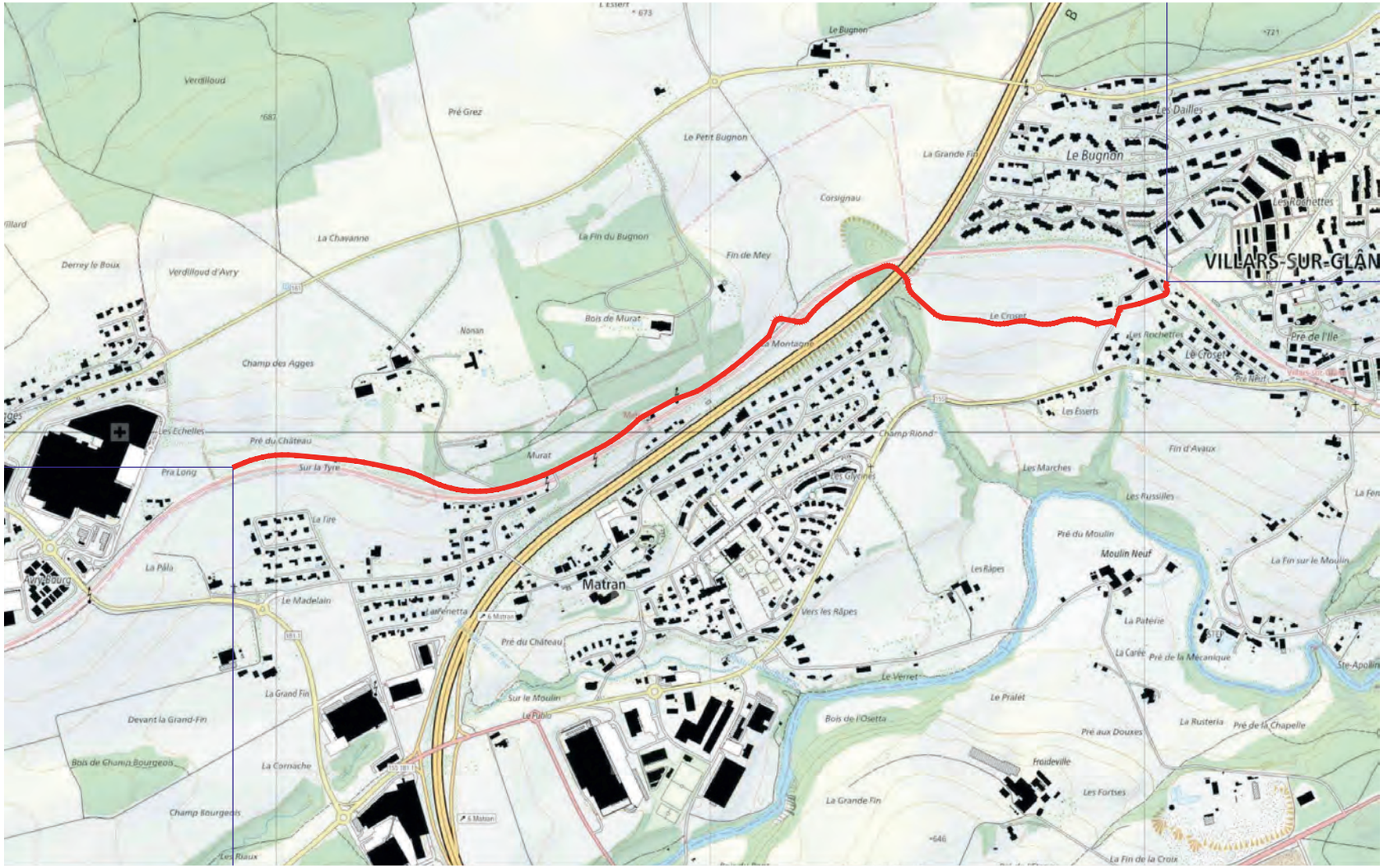
Verdilloud
Pré Grez
Le Petit Bugnon
Le Bugnon
Les Dailles
Le Bugnon
Corsignau
La Chavanne
La Fin du Bugnon
Fin de Mey
Derrey le Boux
Verdilloud d'Avry
Bois de Murat
Nonan
Le Croset
Les Rochettes
Le Croset
Pré de l'Ile
VILLARS-SUR-GLÂN
Champ des Agges
Les Échelles
Pré du Château
Pra Long
Sur la Tyre
Murat
Champ Riond
Les Esserts
Fin d'Avaux
Les Marches
Les Russilles
La Tire
La Pâla
Le Madelain
Matran
Pré du Moulin
Moulin Neuf
Les Râpes
Vers les Râpes
La Patérie
La Carée
Pré de la Mécanique
Pré du Château
Le Verret
Sur le Moulin
La Grand Fin
Devant la Grand-Fin
Le Pralet
Bois de l'Osetta
La Rusteria
Pré de la Chapelle
Pré aux Douxes
Bois de Champ Bourgeois
La Cornache
Fraideville
Les Fortses
Champ Bourgeois
La Grande Fin
Les Riaux
La Fin de la Croix

Retour sur l'atelier participatif du 13.11.19 « Aidez-nous à construire une commune durable »

Le mercredi 13 novembre, plus de 40 citoyens de la commune ont participé à l'atelier « aidez-nous à construire une commune durable », qui se déroulait à la buvette de l'école de Corminboœuf. Cet atelier participatif était organisé sous la forme de groupes de discussions, animé par l'entreprise Projets21, à Fribourg.

Les objectifs de la rencontre étaient les suivants :

- Récolter les idées et propositions des citoyens afin de développer une stratégie en partant de l'expérience et du quotidien des habitants.
- Mobiliser l'intelligence collective.

Après une introduction à la thématique du développement durable et la présentation des ambitions de la commune dans le domaine, les participants ont été répartis en 6 groupes. Chaque groupe s'est occupé de répondre à l'une des questions ci-dessous. Ensuite, toutes les dix minutes environ, les groupes ont été dissous et chaque personne a pu changer de table afin de poursuivre la réflexion autour d'une autre des 6 questions.
Les questions traitées par les citoyens portaient sur les thématiques suivantes :

1. Les principales mesures soutenant le développement durable déjà en place à Corminbœuf.
2. Les problèmes que la stratégie développement durable doit prendre en charge.
3. Les actions que la commune devrait traiter en priorité.
4. Le rôle du citoyen dans la mise en œuvre du développement durable.
5. La vision idéale pour 2040 de la vie sur le territoire de la commune.
6. Les actions possibles au niveau individuel visant à réduire les émissions de CO2.

Cette démarche a permis de récolter un très grand nombre d'idées qui seront travaillées par la commission de l'environnement et le Conseil communal. L'objectif est de disposer d'une stratégie développement durable pour la commune lors du premier trimestre 2020. Les résultats de ces ateliers ainsi que d'autres informations en lien avec la thématique sont disponibles à l'adresse ci- dessous et peuvent être consultés en ligne.
https://links.projets21.ch/Dev-Dur-Corminboeuf

Cet atelier s'est terminé par un moment de convivialité dans la cuisine de la buvette.

Au nom du Conseil communal, je remercie vivement les citoyens qui ont participé à cet atelier ainsi que leur organisateur et me réjouis de la suite des activités.

Chantal Angéloz, Conseillère communale

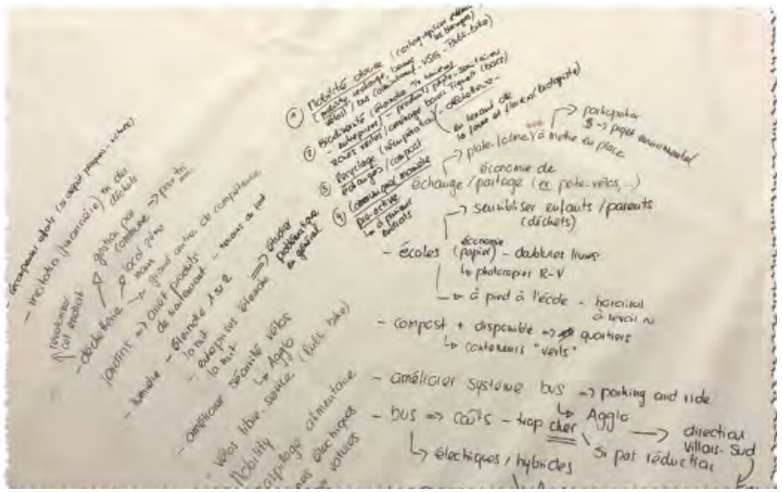

A la suite de démissions, la commission de l'environnement recherche deux nouvelles personnes pour compléter une équipe dynamique, motivée et sympathique.

La commission de l'environnement se réunit environ une fois par mois et propose aux habitants de la commune de Corminboeuf de découvrir les richesses naturelles qui les entourent par le bais de différentes activités mais aussi de participer à la mise en œuvre du développement durable dans notre commune.

Les personnes intéressées et disponibles sont priées de s'annoncer auprès de l'administration communale par courrier ou par courriel à l'adresse:
commune@corminboeuf.ch.

Nouvel horaire de transports publics, lignes 8 et 542.

Le nouvel horaire de transports publics entrera en vigueur le 15 décembre prochain avec de nombreux changements.

La ligne 8 agglo reliant la gare de Fribourg à Corminbœuf se terminera à l'arrêt « ancienne Poste » de Corminbœuf et ne desservira plus Chésopelloz. Elle aura une cadence au ¼ d'heure, passera alternativement par la route de Givisiez et la route Jo Siffert et assurera une partie des correspondances à la nouvelle gare de Givisiez.

Une nouvelle ligne de bus (542) reliera le village de La Corbaz à Chésopelloz en passant par les deux gares de Belfaux. La desserte sera de 8 paires de courses par jour, uniquement du lundi au vendredi et, malgré nos demandes, rien n'a été prévu pour permettre par exemple aux élèves du CO de rentrer à midi.

Le Conseil communal a réagi à la détérioration du service de transport vers Chésopelloz en organisant des courses supplémentaires.

Les informations détaillées ont fait l'objet d'un envoi séparé et les horaires seront affichés aux différents arrêts.

Le Conseil communal

COURS
de ski et de snowboard

Chers parents,

Chaque année, le Ski-club St-Georges organise cinq journées de cours pour les jeunes du village et de la région. Ces cours ont lieu le samedi dans la station du Moléson, sous la responsabilité de moniteurs JS reconnus. Ils auront lieu les 18 et 25 janvier ainsi que les 1,8 et 22 février.

La journée, comprenant le transport, le cours et l'abonnement journalier revient à Frs 50.00 par enfant.

Vous trouverez toutes les informations concernant ces journées et le formulaire d'inscription online à remplir jusqu'à fin novembre sur notre site Internet :

http://www.sc-stgeorges.ch/cours

Nous nous réjouissons de vous revoir cet hiver sur les pistes de ski de notre région !

Société théâtrale Le Corminois

Avec Thierry Siffert et Samuel Corminbœuf, passionnés et talentueux metteurs en scène, nous préparons, pour notre cher et fidèle public une comédie du célèbre Molière

« Le médecin malgré lui »

« Non, vous dis-je, ils m'ont fait médecin malgré mes dents ! »
Cette petite phrase lâchée en plein 17e siècle n'a-t-elle jamais autant bien raisonné qu'à notre époque ? Non… ? Pourquoi ?
Mais de nos jours, on a réussi à nous inventer tellement de maladies que tout le monde s'est vu autoproclamé médecin ! Car, n'oublions pas que la maladie de notre siècle, Monsieur, n'affecte plus les organes disgracieux… Non, elle a pris possession d'un endroit plus haut, là, où se niche le cerveau !!
En nous attaquant à ce monument du théâtre, nous pensons dépoussiérer un texte qui n'a jamais été autant d'actualité.

halle polyvalente de Corminbœuf

7, 8 et 9 février 14, 15 et 16 février 21 et 22 février 2020
vendredi et samedi à 20 h dimanche à 17 h

Nous vous promettons un joyeux et délirant divertissement ! Venez nombreux
Société théâtrale Le Corminois

La société est ouverte à toutes et tous, envie de nous rejoindre ? Nous vous accueillons avec plaisir.

Plus d'infos sur notre site web www.lecorminois.ch

Fit Corminboeuf
Tous les mardis soir à la salle
polyvalente de Corminboeuf
de 20h15 à 21h15
Inscriptions et informations
Claudine Crausaz 079 776 88 36
zumbakickbo.corminboeuf@gmail.com
Zumba
Fitboxing
Renforcement musculaire
Possibilité également de rejoindre notre groupe
de marche chaques mardi à la même heure

Les 4 Saisons
Corminboeuf
Dir. Louis-Marc Crausaz
Le choeur des Guelins
Billens
Dir. Antoine Krattinger
« Ecoutez Noël »
Petite suite de Noël
Chants de Noël d'ici et d'ailleurs
Récitant : Nicolas Broillet
&
Mozart
Messe brève KV 140
Samedi 21 décembre 2019
Eglise de Grolley à 20h00
Dimanche 22 décembre 2019
Eglise de Villaz-St-Pierre à 17h00
Soprano : Jennifer Pellagaud
Alto : Coralie Quellier
Ténor : Maxence Billiemaz
Basse : Raphaël Hardmeyer
Orchestre ad hoc
Thé et vin chaud
offerts à la sortie.
Entrée libre, collecte.
LOTERIE ROMANDE
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
MIGROS
pour-cent culturel

COMMISSION CULTURELLE

Venez accueillir St-Nicolas lors de son passage à Corminboeuf le

Dimanche 8 décembre 2019
dès 16h30

à la cabane forestière de Corminboeuf où du thé, vin chaud et friandises vous seront offerts.

Merci de laisser votre voiture au manège et de vous rendre à pied à la cabane.

N'oubliez pas votre lampe de poche !

MARRE DE CHANTER TOUT SEUL ?

REJOIGNEZ-NOUS !

LES 4 SAISONS

RÉPÉTITION CHAQUE LUNDI
A CORMINBOEUF
DE 20H15 À 22H15

LECTURE DE LA MUSIQUE PAS INDISPENSABLE

INFOS AUPRÈS DU DIRECTEUR :
076 372 14 50 / LMCRAUSAZ@GMAIL.COM
OU DE LA PRESIDENTE :
079 719 70 89 / CE.BROILLET@GMAIL.COM

WWW.CHOEUR-LES4SAISONS.CH

samaritains

Section des Samaritains de Belfaux

Cours de sauveteur

Ce cours est **obligatoire** pour toutes les personnes qui devront passer leur **permis de conduire** mais aussi pour toutes les personnes désirant être en mesure de donner les premiers soins en cas de nécessité.

BUT DU COURS: Vous apprenez par des gestes simples les mesures immédiates pour sauver des vies.

Durée: 10 heures; Prix: Frs 150.–

Prochains cours: 21, 22 et 23 avril 2020 de 19 h – 22 h 30
19 et 20 août 2020 de 08 h – 13 h
19, 21 et 22 octobre 2020 de 19 h – 22 h 30

Cours UPE (urgence chez les petits enfants)

Ce cours s'adresse aux parents d'enfants en bas âge, aux mamans de jour, aux baby-sitters, aux grands-parents qui gardent leurs petits-enfants, aux enseignants des écoles enfantines et maternelles, ainsi qu'aux responsables et personnel des crèches.

BUT DU COURS: Vous apprenez à gérer calmement les situations d'urgence impliquant des enfants. Vous entraînez, de façon variée et ludique, l'application sûre des mesures de premiers secours sur l'enfant de sa sortie de la maternité jusqu'à environ 8 ans.

Durée: 6 heures; Prix: Frs 100.– (Frs 170.– par couple)

Prochain cours: 16 et 23 mars 2020 de 19 h – 22 h
16 et 18 novembre 2020 de 19 h – 22 h

Cours de base - BLS-AED-SRC

BLS signifie « bilan, massage cardiaque, respiration artificielle »
AED signifie « défibrillateur automatique externe »

Cela peut vous arriver !

Lors d'un accident cardiaque, chaque minute compte ! Lors d'un arrêt cardiaque subit, le fait d'alerter promptement les secours, la pratique immédiate de la réanimation cardio-pulmonaire et le recours rapide à un défibrillateur améliorent de manière décisive les chances de survie du patient.

BUT DU COURS: Vous apprenez les principales mesures de réanimation pour sauver la vie. Il vous permet d'appliquer la technique de réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à l'arrivée des secours professionnels.

Durée: 4 heures; Prix: Frs 120.–

Prochain cours: 20 janvier 2020 de 18 h – 22 h
13 juin 2020 de 08 h – 12 h
14 septembre 2020 de 18 h – 22 h
12 décembre 2020 de 08 h – 12 h

Devenez samaritain(e) et apprenez les gestes qui sauvent !

Savez-vous comment réagir en cas de blessures, malaises, insolations, arrêt cardio-respiratoire, hémorragies, etc… ? Pour être au top des gestes de 1er secours, rejoignez la Section des Samaritains de Belfaux pour profiter d'une formation continue gratuite. Exercice tous les premiers lundis du mois, à 20 h, au Centre paroissial de Belfaux.

Renseignements pour les cours auprès du moniteur V. Brugger: 079 357 79 27 ou belfaux@sama-fr.ch
Intérêt pour la section auprès de notre président ou sur notre site: 079 613 95 87 ou www.samaritains-belfaux.ch
Nous vous informons de la présence de défibrillateurs aux endroits suivants:

A Belfaux: Banque Raiffeisen, dans la zone accessible 24/24 heures de la banque, à la Route de Fribourg 4.
A Corminboeuf: A l'extérieur de la halle de gym, à côté de l'administration communale, à la Route du Centre.

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2020
PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS
District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 18h00

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
		Le 1er mardi du mois, l'après-midi		
Corminboeuf	Ecole Rte du Centre 27 Local de la buvette	7 janvier 7 avril 7 juillet 6 octobre	4 février 5 mai 4 août 3 novembre	3 mars 9 juin (2ème) 1er septembre 1er décembre

Le rendez-vous des familles

Avry, Avry-Bourg 2
rez-de-chaussée

Chaque 1er mardi du mois
de 9h00 à 11h00

Plus d'informations ?

Tél. 026/347.38.83

Rencontrer d'autres parents, poser vos questions et discuter entre familles et avec la puéricultrice.

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 / Case postale / 1701 Fribourg / T 026 424 02 66 / F 026 424 02 88 /
info@liguessante-fr.ch / www.liguessante-fr.ch / www.gesundheitsligen-fr.ch / CCP 17-359720-8 /

les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Guin, Tavel et Morat.

Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch

Dépistage du cancer Fribourg

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch

Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch

diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch

Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch

PEPS Fribourg – Prévention et promotion de la santé

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 10 – info@peps.ch – www.peps-fr.ch

05.09.2019

ENCORE PLUS PROCHE DE MOI...
... à partir
du 15 décembre 2019
Tous mes avantages sur tpf.ch
Districts de la Sarine et de la Singine
CHANGEMENT D'HORAIRE
127 Fribourg – Planfayon
Départs supplémentaires en soirée.
182 Fribourg – Tafers – Heitenried – Schmitten – Wünnewil
Prolongation de toutes les courses jusqu'à Wünnewil OS.
542 Chésopelloz – Belfaux – La Corbaz
Nouvelle ligne de bus Chésopelloz – Belfaux – La Corbaz.
Les arrêts de la ligne sont les suivants :
Chésopelloz ; Champ-Montant, Village, Le Haut, Corminboeuf ; Centre-Sportif, Village, Amont, Belfaux ;
Route de Lossy, Formangueires, Moulin, Lossy, Ecole, La Corbaz, Ancienne école
544 Fribourg – Avenches – Domdidier – Gletterens
545 Fribourg – Misery – Courtepin
Desserte de la nouvelle gare de Givisiez pour ces deux lignes.
N11 Fribourg – Giffers – Plaffeien
N16 Fribourg – St.Ursen – Alterswil – Heitenried
N25 Bulle – Farvagny – Fribourg
Les bus de nuit circulent désormais les veilles des fériés sauf le 24 décembre:
Avant Nouvel-An, la nuit du 1er au 2 janvier, avant le Vendredi Saint, avant le jeudi de l'Ascension,
avant le lundi de Pâques, avant le lundi de Pentecôte, avant le 1er août, la nuit du 25 au 26 décembre.
La commune de Corminboeuf rembourse le tiers de l'abonnement annuel Corminboeuf-Fribourg (zones 10-11),
soit CHF 174.- pour les étudiants et les apprentis jusqu'à 25 ans. Il suffit pour cela de remettre la quittance
de l'abonnement ainsi que l'attestation de formation ou le contrat d'apprentissage à l'administration communale.
Renseignement et information directement auprès de la commune.
tpf.ch
tpf

ENCORE PLUS PROCHE DE MOI...
... à partir
du 15 décembre 2019
Nouvel horaire sur tpf.ch
tpf.ch
tpf

Atelier d'Histoire
Corminboeuf

Les Angéloz ou la valse des surnoms de Corminbœuf

L'Atelier s'est penché sur les familles Angéloz de Corminbœuf, très nombreuses depuis plus d'un siècle. Il ne s'agit pas d'un arbre généalogique, mais bien d'une chronologie explicative émanant d'un autre temps.

Au début du 20e siècle, la commune de Corminbœuf comptait moins de 350 habitants. Aussi loin que portent nos souvenirs et nos connaissances, depuis la moitié du 19e **siècle jusqu'à la fin des années 1960, une vingtaine** de familles Angéloz habitaient Corminbœuf. Dans bien des cas, les familles étaient nombreuses et beaucoup d'enfants portaient le même prénom. De multiples Auguste, Louis, Paul, Henri, Georges, Joseph, Marie, Ida et Rosine, toutes et tous des Angéloz, provoquaient un joli méli-mélo.

Pour les distinguer, on les appelait par leur prénom souvent suivi du prénom de leur père ou de leur mère, voire de leur grand-père. Dans certains cas on ajoutait un attribut social ou le nom de leur lieu d'habitation. C'est ainsi qu'un prénom était suivi de plusieurs autres. Pour le buraliste postal surtout, cela ne devait pas être simple de s'y retrouver et de distribuer le courrier au bon destinataire !

En ces temps-là, Corminbœuf n'était pas la seule commune à différencier ses ressortissants de cette manière. Il y avait, par exemple, une multitude de Bapst à Autafond, la Corbaz et Cormagens et autant de Barras à Lossy-Formangueires, qui impliquaient les mêmes références. Mais revenons aux Angéloz de Corminbœuf et commençons, en tout bien tout honneur, par la famille de laquelle est issu un conseiller fédéral.

Philippe Angéloz et son épouse Geneviève habitaient la première ferme de Chésopelloz, aussitôt après « Translait ».Pour les habitants du bas de Chésopelloz, la ferme de Philippe Angéloz était donc située sur le haut en se dirigeant vers Corminbœuf. D'où leur appellation « les Angéloz du Haut ». Philippe et Geneviève Angéloz sont les trisaïeuls du conseiller fédéral Alain Berset.

Philippe et Geneviève Angéloz « du Haut » étaient les parents de neuf enfants que voici :

Angéloz Marguerite, maman de Léon.

Angéloz Eugène, père de Victor, de Marin, menuisier, d'Arthur, menuisier et ancien conseiller communal, de Simon, agriculteur et d'Yvonne, maman de Jean-Marc Kuhn, ancien vice-syndic.

Angéloz Auguste, « Auguste du Haut », époux de Cécile née Angéloz de Nierlet-let-Bois, parents de Béatrice, Isidore appelé « Dodo », Zita, Joseph, Marguerite décédée enfant, François, Yves, le père de Daniel Angéloz, ancien conseiller communal, et Marie-Thérèse seule survivante de cette famille.

Angéloz Jules, époux d'Eugénie Brülhart, parents d'Eugène, Louis, Marie-Aurélie, Paul, d'Henri, André, Marcel et d'Emile. Tous appelés par exemple : « Paul à Jules ».

Les Angéloz du Haut, de gauche à droite : Alfred, Eugène, Léon, fils de Marguerite, Louis, Auguste, Marie, Aurélie, Geneviève, Philippe, Jules et Simon, fils de Marie. Manquent sur la photo : Marguerite et Augustine. Photo prise devant la ferme du Haut vers 1910.

Angéloz Alfred célibataire.

Angéloz Marie, « Marie du Haut », célibataire, mère de Simon décédé en 1918 de la grippe espagnole, lors de son école de recrue.

Angéloz Aurélie.

Angéloz Louis, « Louis du Haut », célibataire et sourcier.

Angéloz Augustine.

Angéloz Léon dit « Pupette » parce qu'il fumait toujours la pipe (1890 – 1943). Fils de Marguerite, la fille aînée de Philippe, époux de Sylvie, père d'une famille de onze enfants dont certains sont morts en bas âge et dont les plus connus sont : Séraphin, Roger, Armand, Berthe, épouse de Jaques Roulin de Belfaux, Gilbert et Max qui habite les Avudrans.

La famille de Julien Angéloz à Philibert, de gauche à droite : Rosine, Alexis,Julien, Lucie, Charles, Rosalie, Joséphine, Louis. Assis sur la table Georges 2 ans et devant lui Emma, Charles, debout derrière au centre, était l'aîné et avait 20 ans sur la photo qui date de 1928.

Qui est qui ?

Auguste du Haut =

Paul à Jules =

Louis des Cocons =

Pupette =

Julien à Philibert =

Maurice à Canari =

Les autres familles Angéloz :

Angéloz Jacques, fils d'Etienne et de Pétronille. Jacques était le frère de Philippe et de Marie-Rosalie et le père d'Auguste, ancien syndic.

Angéloz Julien, fils de Philibert et mari de Joséphine, habitait le Village-Suisse, dans la maison reprise par les familles Ottet. Philibert s'est exilé en Argentine et son petit-fils Eduardo fut candidat à l'élection de la présidence de son pays. Peu de temps avant la votation, en 1989, ce dernier est revenu sur la terre de son ancêtre et une petite fête a été organisée lors de son passage dans notre commune.

Comme il y avait un autre Julien Angéloz à Corminbœuf, le fondateur d'Angéloz-Mode, celui du Village-Suisse fut appelé « Julien à Philibert », comme tous ses enfants.

Atelier d'Histoire
Corminboeuf

Angéloz Jean-Joseph, appelé « Canari », parce qu'il chantait tout le temps ! Epoux de Philomène et père de Joséphine, Marie, Ida, Ernest, Maurice « à Canari », Julie, Marie-Jeanne, Pauline, Alphonse. « Fonfon à Canari ou Foncelet » et Thérèse. Ils habitaient au Village-Suisse, dans la maison ayant appartenu par après à la famille Muller.

Angéloz Adolphe, fils d'Alphonsine Angéloz, fille elle-même de Pierre-Joseph Angéloz. Epoux de Louise Bochud et père d'Aloïs, Henri « Henri à Do », Adrien, Colette, Joseph « Quiquet », Alexandrine, Jules « Julon », Ida, épouse de Félix Minguely, et Albert, père de Madame Andrey de l'Impasse des Chênes. Ils étaient appelés les « Angéloz à Dò », par diminutif d'Adolphe et habitaient au Village-Suisse, dans la maison occupée par la famille de Roland Macherel, le fils d'Alexandrine.

C'est ainsi que trois maisons du Village-Suisse, sur quatre à l'époque, étaient habitées par des familles Angéloz, dont il est hautement probable qu'elles étaient de la même souche.

Sur la photo, un peu endommagée, mais qui a le mérite d'exister
et qui doit dater de 1945 environ, la petite Fernande avec son papa Louis
Angéloz « des Cocons » et tout à gauche, sa maman Célina.

Atelier d'Histoire
Corminboeuf

Angéloz Georges, époux d'Anne-Marie née Zbinden, parents d'Alexandre, Alphonsine, Philomène, Aurélie, Léonie, Emile, Olive, Louis et Alphonse « Fons à Georges ». Ce dernier était l'époux de Marie et le père d'Emile « Emile à Marie », d'Esther et de Pierre. Ils habitaient la maison actuelle de la famille de Patrice Angéloz, fils de Pierre et de Jeannette née Remy, au chemin de la Forêt.

Angéloz Louis (1885–1954) habitait également au chemin de la Forêt. Mais en ce temps-là, il n'y avait pas de dénomination de rue à Corminboeuf. Comme il avait sa petite ferme au lieu dit « Les Cocons », on l'appelait « Louis des Cocons ». Il était le mari de Célina née Egger et le père de Madame Fernande Horner qui habite encore la maison de ses parents.

Angéloz Alexandre menuisier et syndic de 1910 à 1918, était l'époux d'Anne-Marie Rolle et le fils de Georges. Ils étaient les parents d'Anne-Maria, Jeanne-Marie, Jeanne-Clémentine, Georges et Germaine.

Angéloz Georges, fils d'Alexandre, « Georges à Alexandre »,menuisier, époux de Lucie née Stalder, parents de Claudine, Danielle et Jean-Noël, menuisier.

Amusez-vous, cherchez l'intrus !
Un des surnoms ci-dessous n'est pas documenté, lequel ?

Henri à Do / Quiquet / Fons à Georges / Emile à Marie / Louis des Cocons / Biscuit /Georges à Alexandre / Jean-Pierre à Paul à Jules / Fonfon à Canari / Gérard à Dodo / Marie du Haut / Louis du Haut / Lucie à Philibert

Angéloz Louis, fils de Georges, époux de Germaine née Gumy habitait la maison carrée proche de la ferme Perroset aux Avudrans. Parents de Joseph et de quatre ou cinq filles. Ils n'avaient quant à eux pas d'appellation particulière. Il était le frère de « Fons à Georges ».

Angéloz Paul, fils de Jules « Paul à Jules » forestier et ancien conseiller communal, père de Gérard, Jean-Pierre, Claude, Joseph, Huguette, Raymonde et Gilberte. Ses enfants étaient appelés par exemple « Jean-Pierre à Paul à Jules », pour les différencier.

Angéloz Maurice, fils de Jean-Joseph « Maurice à Canari », époux de « Lucie à Philibert », père d'Anne-Marie et de Francis. Ces deux enfants étaient toujours appelés « Anne-Marie et Francis à Canari », du surnom de leur grand-père.

Angéloz Dominique, mari de Marie-Joséphine et parents de Louis, Paul, employé communal que l'on appelait « Paul à Dominique », Julie, Hedwige, Jules, Ernestine, Emelie et Bertha. Ils habitaient la petite maison en bordure de la route de Belfaux, juste avant la maison de Raphaël Angéloz.

La famille d'Auguste Angéloz, syndic de 1918 à 1946, de gauche à droite : Auguste, Caroline Galster (une cousine), Jeanne, Robert, Henri, Marie, la maman Madeleine. Devant, Lydie et Rosine.

Manquent : Bertha et Ida, décédées la même semaine de la grippe espagnole en 1918, à l'âge de 15 et 13 ans.

Angéloz Isidore, fils d'Auguste « Dodo », père de Jean-François, Gérard, Marguerite, Pierette, Marie-Josée et Bruno, appelés par exemple « Gérard à Dodo » puisqu'il y avait également « Gérard à Paul à Jules »

Angéloz François, fils d'Auguste du Haut, ancien syndic et député, grand-père d'Alain Berset, conseiller fédéral. Curieusement, cette famille n'avait pas de surnom. Ses trois enfants, Solange Berset, ancienne présidente du Grand conseil, Jean-Marc et Josiane. On trouve une autre Josiane Angéloz à Corminboeuf, la fille de Max qui comme on l'a vu, était le fils de Léon dit « Pupette ».

Angéloz Auguste, agriculteur, fils de Jacques, le frère de Philippe du Haut et de Marie-Rosalie. Auguste était le père de Robert, Bertha, Ida, Jeanne, Henri, Marie, Rosine, maman de Jean-Claude Spicher ancien vice-syndic et de Lydie.

Angéloz Henri, fils d'Auguste de Jacques « Henri au Syndic (ou Chindà, du patois local) », père de Jean-Louis, Armand, ancien conseiller communal, Raphaël, Gilbert, Arthur, Gabriel et Antoinette.

D'une manière générale, on remarque sur toutes les photos des visages peu souriants, correspondant peut-être aux difficultés économiques de cette époque, parfois à la tristesse. A ce jour, il reste à Corminboeuf une douzaine de familles Angéloz. La plupart sont des descendantes de Philippe du Haut et de son frère Jacques, ainsi que de Philibert, Maurice à Canari et d'Adolphe Angéloz.

L'Atelier d'histoire de Corminboeuf remercie toutes les personnes qui ont contribué à ce résumé historique en mettant des photos à disposition. Nous espérons qu'il vous aura intéressé et appris sur la vie de notre village autrefois rural.

Atelier d'Histoire
Corminboeuf

Administration communale
Route du Centre 25 • 1720 Corminbœuf • Tél.: 026 475 26 46 • Fax: 026 475 30 58
email: commune@corminboeuf.ch • **www.corminboeuf.ch**